

Qui sont les ESU ?

Par Roger Barralis

Un questionnaire ayant recueilli 500 réponses à l'été 68, ainsi que l'examen de l'état des sections à cette époque permettent de fournir certains éclairages sur les ESU post-68 :

- sur l'ancienneté de l'adhésion : 10% seulement d'entre eux ont adhéré avant 1966, autant cette année-là et 30 % en 1967 ; l'autre moitié a adhéré en 1968, dont les deux tiers après mai ;

- sur la répartition par sexe des adhérents : 3 adhérents sur 4 sont des hommes, alors que le pourcentage féminin dans l'enseignement supérieur approche alors de 45% ; ceci va cependant évoluer, car dès l'été 1969, le stage de masse des ESU en Corse rassemble un tiers de femmes, résultat d'un engagement accru et d'une présence nouvelle et différente des femmes dans les organisations politiques après mai 68 (voir encadré « ESU et PSU au féminin ») ;

- sur l'origine sociale des ESU : 44% sont issus de professions libérales et de cadres supérieurs, 28% de cadres moyens et d'employés, 14% d'ouvriers, 7% d'agriculteurs (7% divers) ;

- sur leurs études : environ les deux tiers des ESU se situent en lettres d'une part (37 %), droit, sciences économiques et sciences politiques d'autre part (30%) ; le reste se partage à égalité entre sciences (le point faible), médecine/santé et les grandes écoles ;

- enfin, il est à noter une proportion importante (40%) de boursiers et d'étudiants salariés.